MAIRIE DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS
Marie DUBUT
79, Rue Du Général Leclerc
60690 MARSEILLE EN BEAUVAISIS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-YV-031920-01 Version du : 27/12/2023
Dossier N° : 23YV11843 Date de réception : 14/12/2023

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de rejet / Eau résiduaire	Amont STEP trimestrielle	(2207) (voir note ci-dessous) (2324) (voir note ci-dessous) (2456) (voir note ci-dessous)

(2207) DBO5 : échantillons congelés.
(2324) [Nitrates, Nitrites] Les délais de mise en analyse pour ce(s) paramètre(s) sont supérieurs aux délais normatifs mais le résultat reste exploitable selon nos études de stabilité.
(2456) NH4 : échantillon filtré et congelé

N° ech **23YV11843-001** | Votre réf. (1) Amont STEP trimestrielle

Température de l'air de l'enceinte	5.0°C	**Début d'analyse**	14/12/2023 14:00
Préleveur (1)	Client	**Code point de prélèvement**	YV0000010259
Date de prélèvement (1)	13/12/2023 08:40	**Nom point de prélèvement**	Marseille en beauvaisis - Amont
Période de prélèvement 24h (1)	du 12/12/2023 08:40 au 13/12/2023 08:40	**Commune**	MARSEILLE EN BEAUVAISIS
Date de réception	14/12/2023 08:45		

PARAMÈTRES PHYSICOCHIMIQUES GÉNÉRAUX

		Résultat	Unité
YV008 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Gravimétrie [Filtre Ahlstrom Munksjö/0261/47mm] - NF EN 872	*	350	mg/l
YVPH2 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
pH à T°C	*	7.8	pH
Température		16.3	°C

PARAMÈTRES AZOTÉS ET PHOSPHORÉS

		Résultat	Unité
YV00A : Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - Méthode interne			
Ammonium	*	57.2	mg NH4/l
Azote ammoniacal	*	44.5	mg N/l
YV01B : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Technique [Flux séquentiel] - Méthode interne			
Azote nitreux	*	<0.012	mg N-NO2/l
Nitrites	*	<0.04	mg NO2/l
YV00B : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Technique [Flux séquentiel] - Méthode interne			
Nitrates	*	<0.50	mg NO3/l
Azote nitrique	*	<0.113	mg N-NO3/l
YV00E : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Kjeldahl (Titrimétrie) - NF EN 25663	*	62.8	mg N/l
YVS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins Calcul -		62.8	mg N/l

OXYGÈNES ET MATIÈRES ORGANIQUE

		Résultat	Unité
YV463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	*	282	mg O2/l
YVSDR : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-6950 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	*	525	mg O2/l

Alexia Dupré Belhaire
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponib sur demande.
Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Accréditation
essais 1-6950
Site de Petit-Couronne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr